

16 juin 2004

Y avait-il des footaux dans l'assemblée ?

Un « petit » conseil municipal d'avant vacances

C'est un conseil municipal essentiellement « technique » qui s'est réuni lundi soir sous la présidence de Michel Laignel. Il s'agissait notamment d'approuver le compte administratif et le compte de gestion 2003.

Il en ressort que les finances de la ville sont saines, comme le souligne un rapport de la Trésorerie daté du mois d'avril. À tel point que « les excédents atteignent 45 jours de fonds de roulement », selon l'adjoint aux finances. M. Rabary, premier adjoint, y voit là l'application du principe de prévoyance. En revanche, l'opposition de droite, par la

voix de Michel Bonfils, estime que dans ces conditions, « on aurait pu éviter d'augmenter les impôts tout en ayant recours à l'emprunt, on pouvait choisir... »

Auparavant, le maire a commenté les résultats des élections de la veille, déplorant le taux d'abstention. Discret sur le bon score des socialistes, il a tout de même eu droit à une remarque de Serge Defosse, son opposant du groupe Cyssoing demain, soulignant qu'à Ronchin, on avait droit ces derniers temps à un conseil municipal chaque lundi suivant une élection...

À propos du dialogue publicain, on remarquera que les débats prennent une tournure de plus en plus puérile à Ronchin. Michel Bonfils et sa collègue Danièle Caron se sont ainsi plaints de ne pas être invités aux cérémonies officielles et autres événements ronchinois. Ce à quoi le maire a réagi en énumérant toute une série d'invitations qu'il avait lui-même signées !

Grand moment de bravoure également quand les adversaires du maire ont contesté quelques points de détail du compte rendu de la séance précédente.

Trop ou pas assez « synthétique », telle est la question.

Plus sérieusement, il faut souligner, avant le début du conseil, l'intervention de Paul Deffontaines, maire de Willems et vice-président de la Communauté urbaine chargée de la collecte des déchets, qui a présenté les poubelles, sacs et containers mis bientôt à la disposition des Ronchinois dans l'optique du tri sélectif généralisé.

Les autres points

- Une convention a été renouvelée avec le club de base-ball et softball « les Dragons de Ronchin » pour

qu'un entraîneur intervienne dans des écoles.

Certains, comme M. Bonfils, ne sont pas persuadés que la pratique de ce sport au sein de l'école est une bonne chose. « C'est le choix des enseignants », a répondu l'élu chargé de l'enseignement, expliquant que la ville n'avait pas à interférer dans un problème pédagogique. Par ailleurs, a-t-il ajouté, il n'y a pas d'accidents à signaler jusqu'ici.

- Les tarifs des centres de loisirs sans hébergement, maternel et primaire, ont été revus. Pour les tranches les plus basses, les tarifs baissent. La ville a en effet

constaté une baisse de fréquentation, ces derniers mois, des enfants appartenant aux familles les plus modestes.

- Une indemnité spéciale accordée aux agents de police municipaux a été renouvelée.

Au sujet de la sécurité, justement, le maire a remarqué que ce n'est pas « deux agents municipaux et une stagiaire » qui pouvaient effectuer le travail de la police. Évoquant les quelques jeunes à moto qui perturbent actuellement le calme de la cité, il a personnellement demandé à la police nationale de réagir.

J.-M. G